



**N°34**  
**06/11/2018**



### Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Poitou-Charentes**  
[khalid.koubaiti@fredonpc.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredonpc.fr)

### Animateurs délégués

**Céréales à paille et Maïs**  
Sandrine REGALDO et Romain  
TSCHEILLER / **ARVALIS**  
[s.regaldo@arvalis.fr](mailto:s.regaldo@arvalis.fr)  
[r.tscheiller@arvalis.fr](mailto:r.tscheiller@arvalis.fr)

### Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures N°34  
du 06/11/2018 »*



## Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stade** : 8 feuilles (18) en moyenne.
- **Grosses altises** : infestation faible.
- **Puceron vert du pêcher** : toujours présent.
- **Charançons du bourgeon terminal** : quelques captures. Ne pas confondre avec le charançon gallicole.

### Céréales à paille

- **Stade** : levée à 3 feuilles (13).
- **Limaces** : pression faible, mais en progression, à surveiller.
- **Pucerons** : faible pression, météo défavorable, à surveiller.
- **Cicadelles** : populations faibles pour le moment.

### Maïs

- **Bilan de la prospection sanitaire en fin de campagne.**

*Nota* : le stade BBCH est entre parenthèses.

Nombre de parcelles	Colza	Blé tendre	Orge hiver
Créées	53	42	17
Observées	27	18	3

# Colza

## • Stade phénologique et état de la culture

Pour les 27 parcelles observées, les stades s'échelonnent de B2 (12) à plus de 10 feuilles. 81 % de ces colzas ont au moins 8 feuilles et sont donc sortis de la période de risque de nombreux ravageurs d'automne.

## • Altises d'hiver

### **Adultes de grosses altises**

Les piégeages d'adultes en cuvette ont nettement diminué. L'activité semble également à la baisse puisque peu de dégâts foliaires sont remontés cette semaine, à corréliser avec des colzas qui ont largement dépassé la période sensible.

La détection des grosses altises adultes en cuvette permet de repérer leur date d'arrivée puis de simuler leurs dates de ponte et de stades larvaires.

### **Larves de grosses altises**

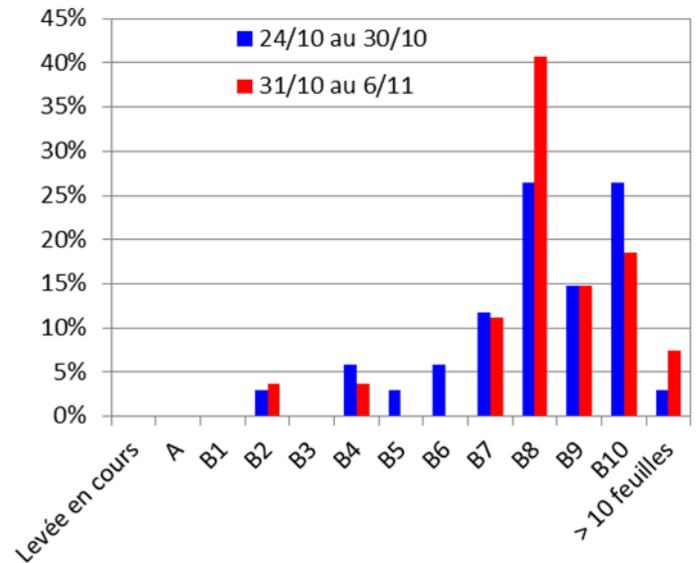
Les comptages issus des 14 berlèses de la semaine révèlent une faible infestation pour le moment :

- ✓ 6 parcelles sans larve de grosses altises ;
- ✓ 6 parcelles avec moins d'une larve/plante ;
- ✓ 2 parcelles avec 1 à 2 larves/plante.

Les dissections de plantes réalisées dans 7 parcelles montrent des fréquences de plantes infestées assez faibles (variable de 0 à 75 % de plantes avec au moins 1 larve). Une seule parcelle de l'Aunis (17) dépasse le seuil de risque avec 75 % de plantes touchées.

Le modèle de simulation des stades larvaires de Terres Inovia permet de décrire le développement des stades larvaires à partir de la première activité des adultes (piégeage) dans la parcelle de colza.

Le modèle ci-dessous fonctionne sur la base de données réelles mises à jour le 3/11/2018. Au-delà de cette date, les valeurs moyennes de 1998 à 2017 sont utilisées.



**Stations**                      **Dates de pontes et éclosions larvaires selon la date de début d'activité des adultes**

	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
<b>Niort</b>	26/9	29/09/2018	14/10/2018	19/10/2018	01/11/2018
	1/10	05/10/2018	20/10/2018	01/11/2018	19/11/2018
	5/10	09/10/2018	24/10/2018	10/11/2018	24/12/2018
	10/10	13/10/2018	10/11/2018	24/12/2018	01/02/2019
	15/10	19/10/2018	31/12/2018	13/02/2019	16/03/2019
	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
<b>Le Magneraud</b>	26/9	29/09/2018	14/10/2018	20/10/2018	02/11/2018
	1/10	05/10/2018	20/10/2018	05/11/2018	21/11/2018
	5/10	09/10/2018	25/10/2018	11/11/2018	24/12/2018
	10/10	13/10/2018	11/11/2018	24/12/2018	31/01/2019
	15/10	19/10/2018	29/12/2018	08/02/2019	11/03/2019
	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
<b>Poitiers Biard</b>	26/9	29/09/2018	15/10/2018	21/10/2018	08/11/2018
	1/10	06/10/2018	20/10/2018	07/11/2018	27/12/2018
	5/10	09/10/2018	25/10/2018	22/11/2018	17/01/2019
	10/10	13/10/2018	12/11/2018	15/01/2019	03/03/2019
	15/10	19/10/2018	30/01/2019	14/03/2019	31/03/2019
	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
<b>Angoulême</b>	26/9	29/09/2018	14/10/2018	19/10/2018	31/10/2018
	1/10	06/10/2018	19/10/2018	01/11/2018	12/11/2018
	5/10	09/10/2018	23/10/2018	08/11/2018	05/12/2018
	10/10	13/10/2018	07/11/2018	27/11/2018	11/01/2019
	15/10	19/10/2018	27/12/2018	23/01/2019	26/02/2019

**Période de risque pour les larves** : depuis le stade B5-B6 (15-16), jusqu'à la sortie de l'hiver.

**Seuil indicatif du risque pour les larves** : selon la technique employée.

- **Par dissection** : 7 pieds sur 10 portant au moins une galerie par la technique de dissection.
- **Par la technique Berlèse** : 60 larves pour 20 plantes.

**Évaluation du risque**

**Risque lié aux morsures des adultes** : il est faible car la majorité des parcelles ont dépassé le stade B4 (14), ce risque est à considérer uniquement pour les petits colzas de moins de 4 feuilles.

**Risque lié aux larves de grosses altises** : il est faible à modéré selon l'état des peuplements des colzas.

Même si l'infestation reste inférieure au seuil, le nombre de larves progresse. Il faut vérifier les populations larvaires présentes dans les plantes dans les prochains jours. Réaliser un Berlèse de préférence avant le 13 novembre (cf. ci-dessous).

## Technique inspirée de la méthode « Berlèse » :

- Prélever 20 plantes en les coupant au niveau du collet,
- Eliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes,
- Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) contenant de préférence un mélange eau + alcool modifié (50/50) (sinon que de l'eau),
- Disposer dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes,
- Les larves présentes se retrouvent dans la solution dans un délai maximum d'une semaine.

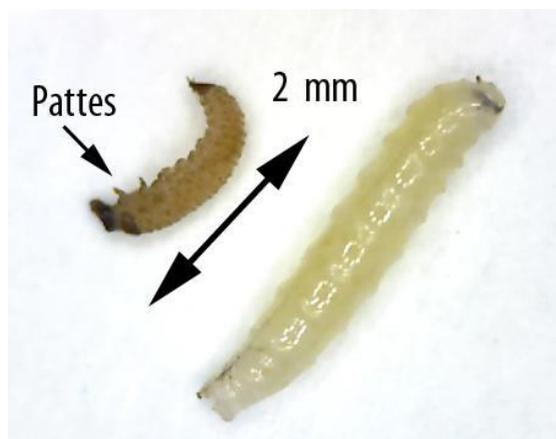


La méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises mais peut confirmer la présence des larves et leur nombre. En cas d'absence de larves lors de ce premier bilan, une vérification ultérieure en cours d'hiver sera nécessaire.

De nombreuses larves de diptères peu nuisibles aux colzas peuvent être également observées dans les berlèses. Attention aux confusions dans les comptages.

### Larve de grosse altise au stade L1

A droite : larve de diptère



### Larves de grosse altise dans le même pétiole dont une au stade L1 et une à L3



Photo : TerresInovia

Selon leur stade de développement, les larves, de forme allongée, mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques, une tête brun foncé bien développée, et une plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure. Elles possèdent donc deux extrémités brunes.

Les 3 paires de pattes thoraciques et les deux extrémités brunes sont caractéristiques de la larve d'altise et permettent de la différencier de celles des charançons, sans patte et avec uniquement la tête brune. Le reste du corps est également orné de petites plaques pigmentées disposées régulièrement.

Pour plus d'information sur la méthode Berlèse, activer le lien suivant : [Mode opératoire détaillé sur la méthode Berlèse.](#)

### • Puceron vert du pêcher

Bien que quelques faibles populations soient notées par-ci par-là, la plupart des colzas ont plus de 6 feuilles (16) et sont maintenant hors période de risque.

**Rappel :** *Le risque puceron vert du pêcher est lié à sa capacité à transmettre des viroses au colza. Cependant, le contexte est particulier pour cette campagne vis-à-vis de ce ravageur car sa résistance aux produits de la famille des pyréthrinoïdes et au pyrimicarbe ainsi que l'arrêt des néonicotinoïdes n'offrent plus de solution disponible à ce jour pour la gestion du risque. Pour en savoir plus :*

<http://www.terresinovia.fr/colza/cultiver-du-colza/ravageurs/insectes/insectes-automne/pucerons/>



## • Charançons du bourgeon terminal

Il est piégé dans 2 situations parmi les 21 parcelles de cette semaine. Sa présence est détectée en Charente (Fouqueure et Maine-de-Boixe).

Contrairement au charançon gallicole, le charançon du bourgeon terminal peut être responsable de dégâts localement importants dans certaines situations. Il convient d'éviter la confusion possible avec le charançon gallicole.

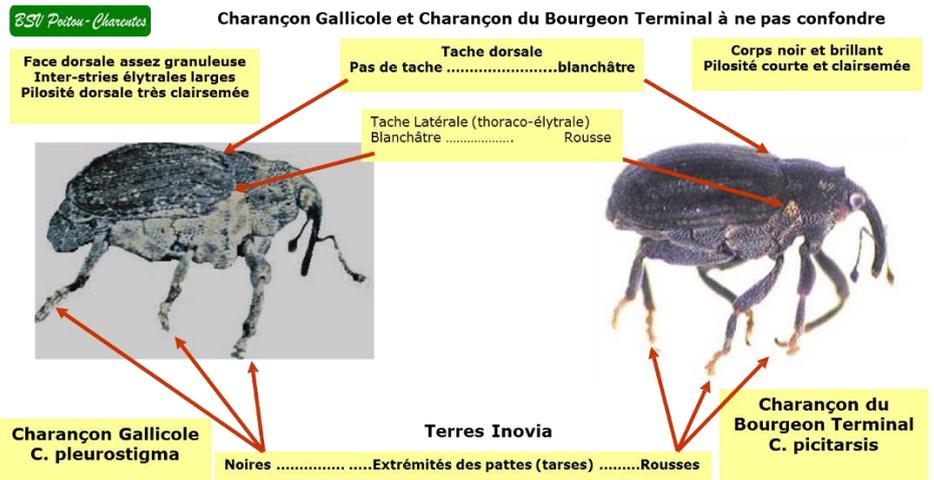
**Période de risque** : du développement des premières larves au décollement du bourgeon terminal.

**Seuil indicatif du risque** : il n'y a pas de seuil quantitatif pour ce ravageur. Mais, étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque qui sera plus important sur des colzas à faible développement et croissance.

### Evaluation du risque

Le risque est à considérer uniquement dans les parcelles où ce charançon a été piégé. **Cependant, le risque de dégâts est moins important pour les colzas les plus développés.**

**Attention**, ce charançon n'est pas forcément présent dans toutes les localités. Il convient de surveiller chaque parcelle avant la prise de décision.



## Céréales à paille

Les parcelles du réseau sont pour la majorité en cours de levée, les parcelles les plus précoces ont atteint le stade 1 feuille (11).

En Poitou-Charentes (hors réseau), la plupart des opérations de semis sont désormais terminées. Les parcelles les plus avancées dans la région sont au stade 2-3 feuilles (12-13).

### • Limaces

Aucune attaque n'est recensée pour le moment. Hors de notre réseau, certaines parcelles ont déjà atteint le stade limite de sensibilité (3F). Le réseau « CIBLAGE anti-limace » signale une légère progression de population par rapport à la semaine dernière, une seule parcelle (Marçay en Vienne) sur les 12 parcelles en Poitou-Charentes est à un niveau de population modéré (5 à 9 limaces/m<sup>2</sup>).

L'indice de risque annuel du modèle climatique « LIMACE », pour les différentes stations météo de la région (ci-dessous NIORT SOUCHE), est en progression vers un niveau de risque moyen. Il a augmenté par rapport à la semaine dernière mais reste néanmoins situé à un niveau proche des années de référence basses (2011 et 2017).

**Période de risque** : de la levée à 3F (13).

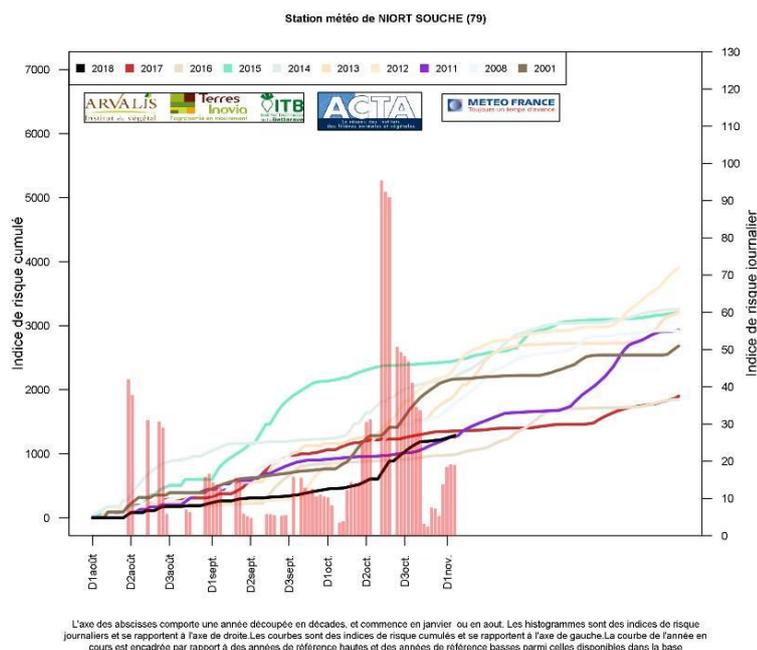
**Seuil indicatif de risque** : selon les facteurs de risque, les limaces ont besoin d'humidité et d'abris. Les attaques explosives ont lieu en période douce et humide dans des conditions de :

- **Climat** : pluvieux et doux avant le semis et à la levée.

- **Type et travail du sol** : les limaces s'abritent et se déplacent dans les infractuosités du sol. Les sols argileux, motteux, soufflés, leur fournissent des abris ; la conservation de la matière organique en surface (préparation simplifiée) leur est favorable. Dans les sols sableux, les limaces sont rares.

- **Rotation à base de colza, céréales et fourrages** : offrant nourriture et abri en continu, sont favorables aux limaces ; le colza est le précédent le plus à risque.

- **Interculture** : les repousses, les adventices, une culture intermédiaire, procurent aux limaces humidité et nourriture.



L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulé et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

### **Evaluation du risque**

Le **risque est faible** cette semaine. Restez vigilants en poursuivant l'observation des parcelles, en priorité les parcelles les plus motteuses ou riches en matière organique en surface. La douceur et les précipitations annoncées sont favorables à l'activité des limaces mais la sécheresse de l'été a considérablement réduit les populations. Privilégiez donc le piégeage, décisif dans l'évaluation du risque de vos parcelles.

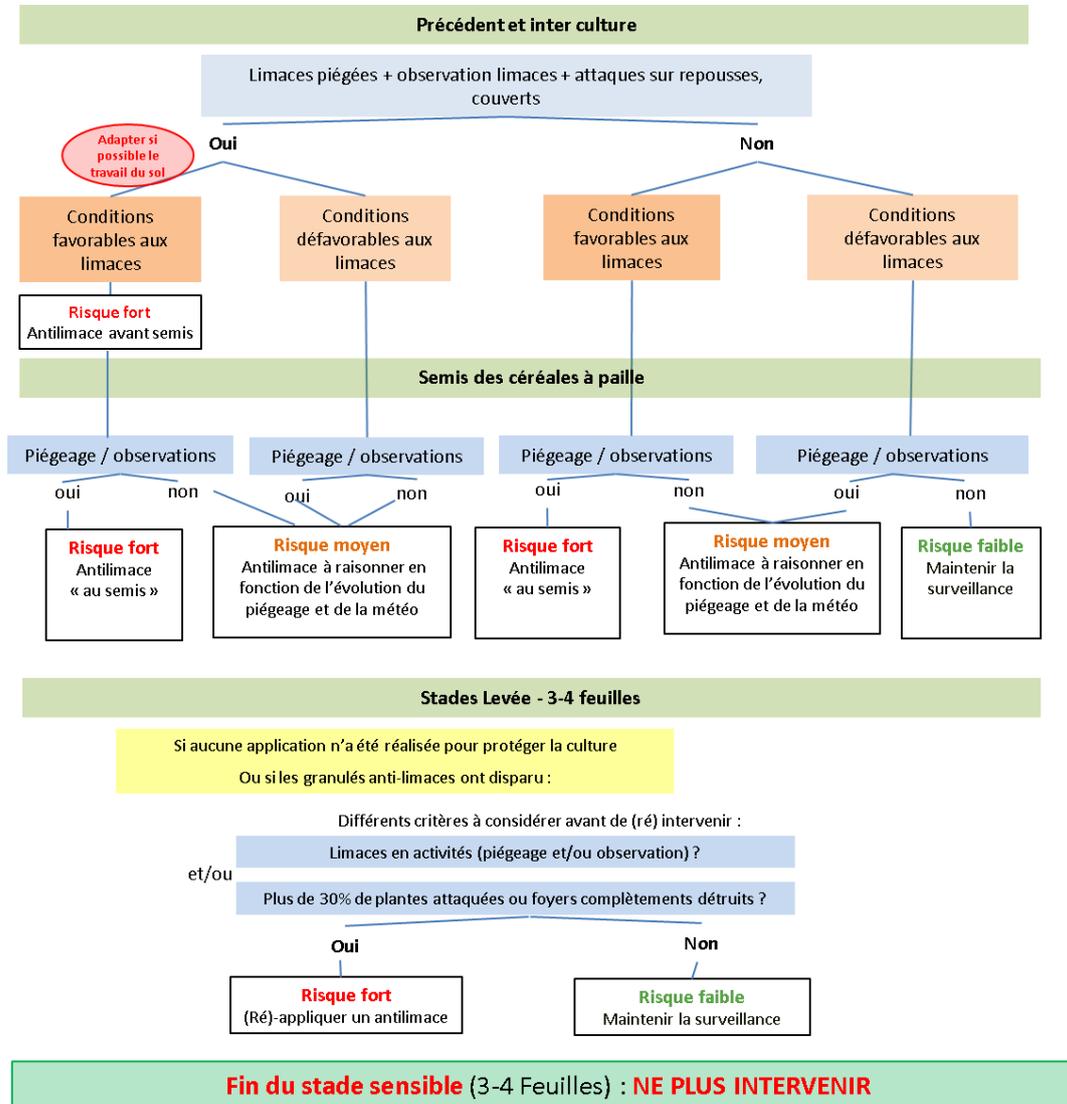
Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque et les stratégies de lutte intégrée :

- [Note BSV nationale](#)
- [Fiche Arvalis sur les limaces](#)

## Rappels sur l'utilisation de l'arbre de décision :

La grille ci-dessous permet d'évaluer le risque limaces avant le semis, au semis et entre la levée et le stade 3 feuilles, par le biais d'observations de dégâts ou de piégeages réalisés sur le précédent ou à l'interculture, puis sur la culture en cours.

Le piégeage est à effectuer en condition d'activité de limaces (sol humide) et ne doit pas être réalisé après une préparation de sol. Quatre pièges au minimum sont à disposer sur la parcelle et à positionner à au moins une dizaine de mètres les uns des autres et de la bordure. La pose des pièges préalablement humidifiés se fait préférentiellement le soir. Les relevés sont à effectuer le lendemain matin à la fraîche. Il est inutile d'ajouter des granulés anti-limaces sous les pièges. Avant chaque nouvelle estimation, il est indispensable de décaler les pièges de quelques mètres et de les ré-humidifier.

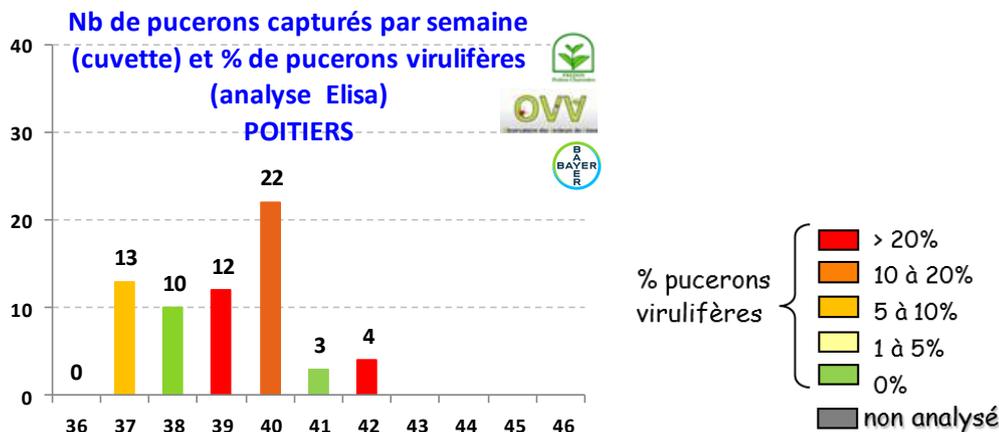


## • Pucerons

Pour le moment, les pucerons sont encore peu observés dans le réseau. La présence de pucerons est signalée sur 6 parcelles sans pour autant atteindre le seuil indicatif de risque à l'exception d'une parcelle de blé tendre située dans les Deux-Sèvres.

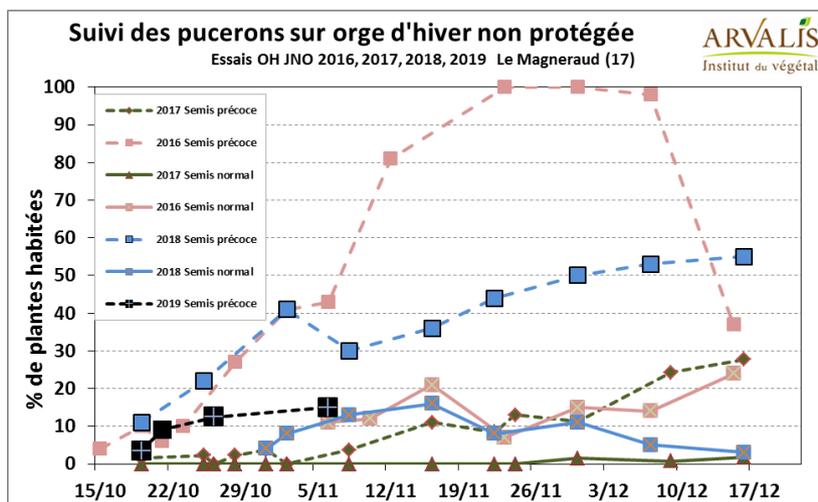
Dans les Deux-Sèvres, 2 parcelles de blé tendre signalent la présence d'un grand nombre de pucerons sur piège jaune englué. Cela signifie que des vols de pucerons ont eu lieu et que la colonisation de nouvelles parcelles par les pucerons a été possible malgré la chute des températures et les précipitations (l'activité de vol n'est plus possible quand les températures sont inférieures à 12°C).

Par ailleurs, les analyses réalisées par « l'Observatoire des vecteurs de viroses », à partir des captures de pucerons en cuvette pour la semaine 42, montrent sur le secteur de Poitiers un taux significatif de pucerons virulifères.



Afin de démontrer l'effet de la date de semis sur les pucerons et le risque virose, un dispositif de comparaison de différentes dates de semis d'une même variété d'orge a été mis en place par Arvalis, dans un essai à 3 répétitions sur le site du Magneraud. La variété Etincel a été semée le 9 octobre pour le semis précoce et le second semis à la date recommandée a été semé le 25 octobre. Le semis du 9 octobre n'est pas recommandé car il expose l'orge à un risque accru en bioagresseurs (piétin échaudage, pression graminées, pucerons, ...). C'est donc dans un cadre pédagogique qu'il a été mis en place.

Les premières observations de comptage pucerons réalisées sur des plantes non protégées figurent dans le graphique ci-dessous (courbe noire).



La courbe rose représente les observations de l'année à risque le plus fort (récolte 2016) et la courbe bleue l'année 2017 où le risque a été très faible en semis à date recommandée. La courbe noire représente le semis précoce de 2018. Le seuil indicatif de risque est encore atteint cette semaine pour ce semis (15% de plantes porteuses d'au moins un puceron).

**Période de risque :** En cours ; à partir de la levée.

**Seuil indicatif du risque :** 10% de plantes porteuses d'au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours.

### Evaluation du risque

Encore peu de pucerons sont observés pour le moment dans notre réseau (parcelles non levées et conditions météorologiques défavorables). Les précipitations annoncées devraient limiter leurs déplacements malgré la douceur des températures (l'activité de vol est possible quand les températures sont supérieures à 12°C).

- Pour les parcelles qui viennent de lever, **le risque est faible.**
- Pour les parcelles levées depuis plus de 10 jours, la colonisation par les pucerons a été possible. Surveiller vos parcelles.

**D'une manière générale, restez vigilant en poursuivant l'observation régulière de vos parcelles.**

Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque liés aux pucerons, veuillez consulter les fiches ci-dessous.

- Insectes vecteurs de viroses sur céréales : A surveiller de près à l'automne : [Fiche BSV « Viroses » à consulter sur le site de la Chambre régionale d'agriculture.](#)
- [Fiche Arvalis sur la JNO](#)

## • Cicadelles

*Psammotettix alienus* appartient à la famille des *Cicadellidae*. Il s'agit d'un insecte de 3,6 à 4,4 mm de long, de couleur rousse, caractérisé par son aptitude à effectuer des sauts. Il est reconnaissable aussi par une tache triangulaire blanche sur le dos et des yeux rouges. Largement présent en Poitou-Charentes, cet insecte est vecteur de la maladie des pieds chétifs qui est responsable de dégâts très localisés et exceptionnels dans notre région. Attention, tout ce qui saute ne peut être attribué à *P. alienus* ; les cicadelles « vertes », très souvent observées, ne sont pas vectrices de cette virose.



Cette semaine 5 parcelles de notre réseau signalent la présence de cicadelles sur des pièges englués. Cependant, les captures restent faibles (7 cicadelles piégées au maximum) : le seuil de risque n'est donc pas atteint.

**Période de risque** : En cours ; de la levée à 3 feuilles.

**Seuil indicatif du risque** : 30 captures par semaine par piège jaune englué.

### Evaluation du risque

**Le risque est toujours faible** pour l'instant. Surveillez prioritairement les parcelles des secteurs habituellement concernés par des attaques de cicadelles. Poursuivez l'observation jusqu'au stade 3F (13).

## • Prospection sanitaire du maïs

Cette prospection a pour objectif principal d'évaluer le niveau d'attaque et d'infestation par les pyrales, les sésamies et de cartographier le risque potentiel de ces ravageurs pour la prochaine campagne de maïs (en 2019). Elle a été effectuée courant septembre, dans les 4 départements de Poitou-Charentes, par les différents observateurs et organismes partenaires du BSV.

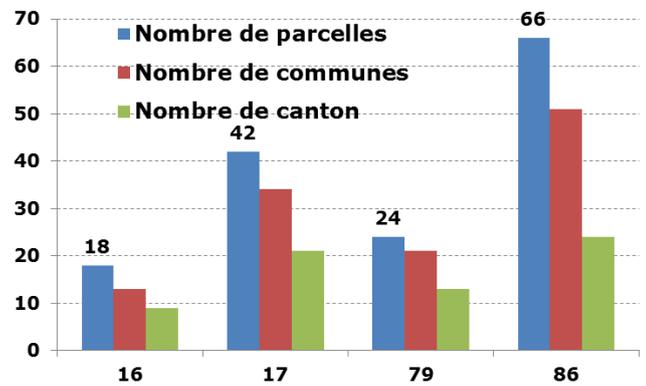
Les notations des attaques, sur tiges ou épis, et du nombre de larves total ou ayant atteint le stade leur permettant de passer l'hiver (G1) ont été réalisées sur 150 parcelles visitées dans les zones de production du maïs : 18 en Charente, 42 en Charente-Maritime, 24 en Deux-Sèvres et 66 en Vienne. Une variabilité importante est notée d'une parcelle à l'autre et d'un secteur géographique à l'autre.

Une première analyse des données montre que les attaques sur tiges sont en général faibles à modérées, près de 45 % d'attaques sur tiges et 25 % sur épis. Sur ces épis, la fusariose est peu présente. En comparaison avec la campagne précédente, ces attaques sont plus faibles en Charente et Charente-Maritime et à un niveau comparable pour la Vienne et les Deux-Sèvres.

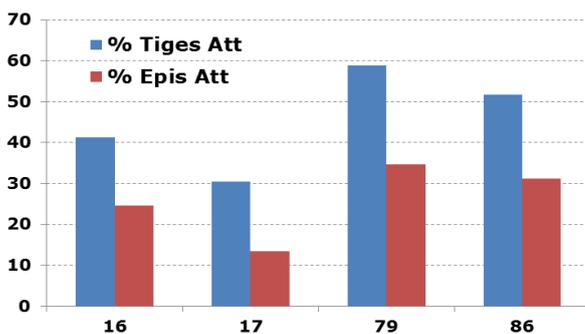
Cependant, certains secteurs présentent des attaques importantes plus particulièrement dans la moitié nord et le sud-ouest de la Vienne ainsi que dans le nord-est et le sud-ouest des Deux-Sèvres.

La variabilité des attaques sur tiges s'explique essentiellement par le nombre moyen de larves par plante (pyrale ou sésamie de tous stades). Ce nombre atteint ou dépasse 2 individus par plante dans les parcelles (ou les communes) avec de fortes attaques sur tiges. Ces populations larvaires sont plus importantes dans la Vienne et les Deux-Sèvres. Dans ces deux départements, la sésamie, peu présente par le passé, devient aussi importante que la pyrale.

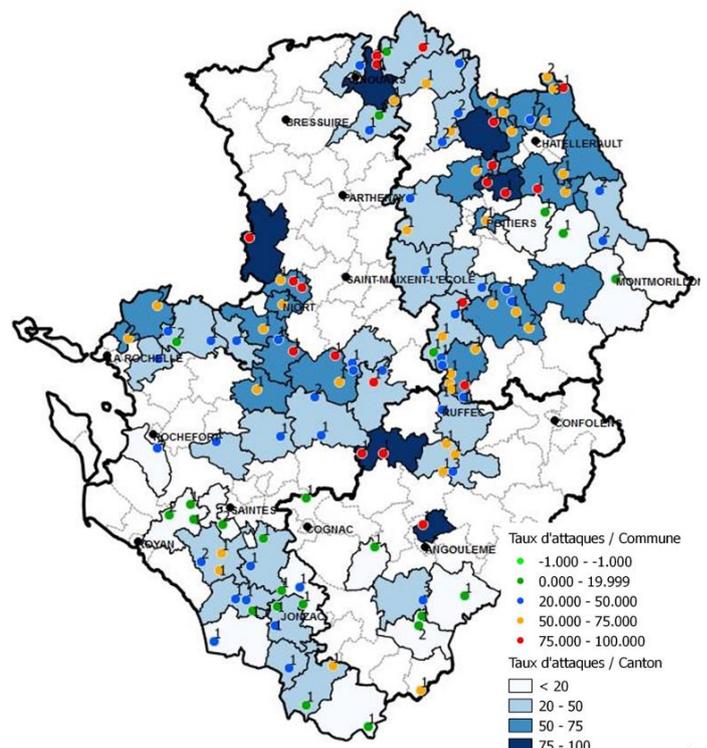
Nombre de parcelles, de communes et de cantons prospectés par département



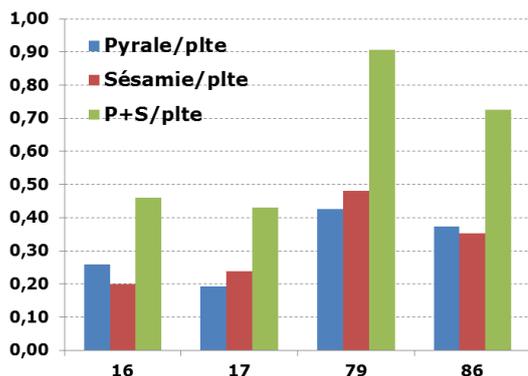
Taux moyen d'attaque sur tiges et sur épis par département



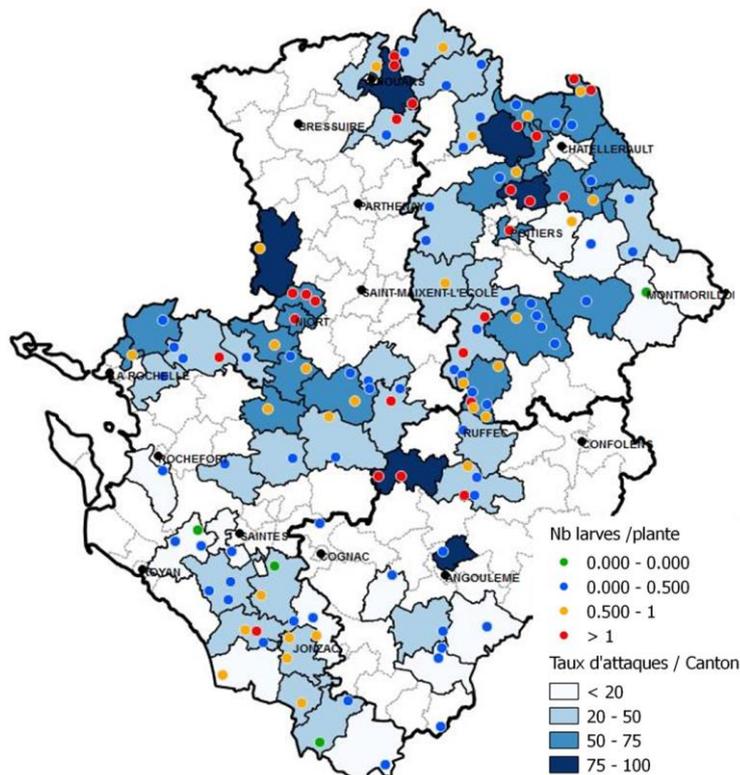
Répartition des classes d'attaques sur tiges en Poitou-Charentes (Moyenne par commune et moyenne par canton)



### Nombre moyen de larves par plante par département



### Répartition des attaques sur tiges par canton et des infestations par commune (nombre moyen de larves par plante) en Poitou-Charentes



La recherche de larves de pyrales ou de sésamies ayant atteint les stades leur permettant de passer l'hiver (noté ci-dessous G1), révèle des moyennes de pyrales ou de sésamies hivernantes, généralement faibles, plus particulièrement en Charente et en Charente-Maritime. Mais ces valeurs restent deux fois moins importantes qu'en 2017.

La cartographie de ces larves hivernantes montre une répartition très variable en Poitou-Charentes. Les infestations élevées avec au moins une larve hivernante pour 2 plantes sont présentes surtout dans la Vienne et les Deux-Sèvres. Le sud Charente-Maritime ainsi que le nord de la Charente montre la présence de quelques foyers de pyrales hivernantes.

Cette prospection confirme pour la 3<sup>ème</sup> année, la progression des populations de sésamies vers le nord de Poitou-Charentes. La prise en compte de ce ravageur dans l'analyse du risque, en plus de la pyrale dans la Vienne et les Deux-Sèvres, est à considérer pour les prochaines campagnes.

### Nombre moyen de larve pyrale et/ou sésamie par plante et par département (G1 : larve hivernante)

